

Image not found or type unknown



Reconnaissance paternelle tardive

Par **domtom971**, le **04/07/2012** à **20:58**

Bonjour,
Je suis belge, maman d'une adolescente de 15 ans née en France. Celle-ci n'a pas été reconnue par son père à la naissance; elle souhaite à présent lui demander de la reconnaître. Quelles sont les démarches à suivre s'il accepte? Aura-t-il ensuite des droits et devoirs? Depuis sa naissance il n'a jamais rien fait pour elle. RIEN.
Merci de vos éclaircissements.